ANNEXE 2 :
L'accueil des plus pauvres, au cœur de la vie chrétienne - éléments de réflexion -

Le Pôle Solidarité du diocèse de Nice, et tout spécialement le *Conseil de la Solidarité,* cherche à insuffler et à accompagner une vraie "attention aux plus pauvres" au sein de nos communautés et plus largement en chacun des membres du diocèse.
Il propose ces quelques réflexions pour vivre toujours plus de l'Évangile. Elles rejoignent cet appel du Seigneur : *« Ce que vous avez fait aux plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »* [Mt 25, 40]. Le Pape Léon nous interpelle vivement en déclarant : *« Je me demande souvent pourquoi, malgré cette clarté des Écritures à propos des pauvres, beaucoup continuent à penser qu'ils peuvent tranquillement les exclure de leurs préoccupations »* [*Dilexi Te* n° 23].

Voici donc **quelques fondements ecclésiaux ou théologiques** pour nous aider à prendre conscience de l'invitation de l'Évangile et des papes à accueillir les plus pauvres, et à faire que nos communautés soient toujours plus "un refuge pour les pauvres". À partir de ces différents points, la réflexion sur l'accueil des pauvres dans nos communautés peut s'élaborer et trouver des chemins concrets :

- **Le Seigneur est le refuge du pauvre** (cf. *Ps* 14, 6) souligne le Pape Léon XIV [Message pour la journée des pauvres 2026]. Ceux qui sont opprimés, humiliés ou sans défense, grandissent dans la certitude de devoir s'abandonner à Dieu ; dans cette confiance, le sens de leur dignité renaît. Se réfugier en Dieu, c'est alors trouver une protection véritable et sûre, celle que les puissants ne peuvent garantir. Le pauvre reconnaît Dieu comme son refuge même lorsque les circonstances semblent dire le contraire, et il espère en Sa justice. Être un refuge n'est pas seulement une promesse, poursuit le pape, mais cela devient réalité en la personne de Jésus-Christ. Dieu vient habiter parmi nous par l'incarnation de son Fils qui rend le refuge espéré concret et visible. La communauté chrétienne ne peut rester insensible face à tous ceux qui, aujourd'hui, restent invisibles aux yeux du monde. L'Église, de par sa nature même, est ainsi appelée à être pauvre et à être un refuge pour les pauvres, précise Léon XIV.
Alors, interroge le pape : sommes-nous, comme chrétiens, le signe d'un Dieu refuge pour les pauvres ? Avons-nous conscience de notre pauvreté et la préférons-nous à la richesse injuste ? Allons-nous là où se trouvent les pauvres en faisant l'expérience de leur marginalité ? Sommes-nous attentifs à leurs pensées et partageons-nous leurs attentes ? Notre charité réveille-t-elle et soutient-elle en eux le désir de justice et de rédemption ?
En répondant à ces questions, nous verrons que les pauvres deviennent eux-mêmes un refuge pour les autres. L'expérience de la pauvreté rend particulièrement sensible à une solidarité renouvelée face aux défis, conclut le pape [Léon XIV, Message pour la journée des pauvres 2026].

- Le pape Benoît XVI rappelait que **la triple tâche de l'Église exprime sa nature profonde** : annonce de la Parole (*kerygma-martyria*), célébration des sacrements (*leiturgia*) et service de la charité (*diakonia*) [Benoît XVI, *Deus caritas est,* n° 25]. Ces trois tâches s'appellent l'une l'autre et ne peuvent être séparées. À ces missions, déjà soulignées par les Pères de l'Église, on a souvent ajouté deux autres missions fondamentales, la formation (transmission de l'Écriture et de la Tradition) et la vie fraternelle, formant ainsi ce que l'on appelle aujourd'hui les "**5 essentiels**", qui nous viennent des Actes de Apôtres [Ac 2, 42]. Dans le diocèse de Nice cela organise et structure la vie chrétienne et la mission [Mission Azur], dont une des tâches

fondamentales est l'amour et le service des plus pauvres, ou diaconie. Elle est au cœur de la vie chrétienne de nos communautés car elle est au cœur de l'Évangile.

L'Église est la famille de Dieu dans le monde, en elle-même et avec ceux qui sont autour d'elle. Elle tisse des liens fraternels entre tous et proclame que *« personne ne doit souffrir par manque du nécessaire »* [*Deus caritas est,* n° 25]. Aussi, dans nos communautés, **l'accueil des plus pauvres et la solidarité peuvent s'exprimer dans de multiples actions** : accueil des personnes de la rue, visite des personnes malades ou isolées, soutien scolaire, accueil des personnes migrantes, visite des prisonniers, vestiaires ou lieux de distribution de repas, soutien fraternel et concret, écoute des personnes en souffrance (humaine et psychologique …), accompagnement du deuil…

Ces différentes actions mettent principalement en acte **les œuvres de Miséricorde** [Cf. Mt 25, 31ss] qui sont l'expression de l'amour et de la sollicitude du chrétien pour ses frères en humanité, chrétiens ou non : nourrir les affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir l'étranger, libérer les prisonniers, visiter les malades, ensevelir les morts... La **Miséricorde peut se définir comme l'amour de Dieu qui jaillit du cœur du Père** et qui rejoint chacun (comme pauvres et pécheurs), et qui se concrétise dans les œuvres de Miséricorde [Cf. Lettre diocésaine sur la Miséricorde, novembre 2025].

Chaque chrétien, de par son baptême, est appelé à une vie de charité qui est l'expression de **la vertu de Charité**. Celle-ci, donnée par Dieu au baptême (avec la Foi et l'Espérance), se développe et porte du fruit par les actes de charité que chacun pose tout au long de sa vie et qui nous font "sortir" de nous-même pour aimer de l'amour même de Dieu, celui qui croise notre chemin. La vie de Charité (amour de Dieu qu'Il nous donne) habite ainsi chaque chrétien et le faire vivre, selon le commandement du Seigneur *« aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés »* [Jn 13, 34] *;* elle nous pousse à vivre toujours plus avec Jésus et de Sa grâce. La Charité nous accompagne ici-bas pour nous transformer petit à petit, en vue d'en vivre pleinement dans la Vie éternelle. **La solidarité envers les plus pauvres est une expression de la Charité**, quelle que soit sa mise en œuvre concrète ou les solidarités déployées.

Comme le souligne le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église* [Saint Siège 2005] au n° 193 –qui reprend le pape Jean-Paul II–, **la solidarité est une véritable vertu morale.** Elle s'élève au rang de vertu sociale fondamentale parce qu'elle se situe dans la dimension de **la justice**, vertu orientée par excellence au Bien commun. Elle souligne l'engagement à se dépenser pour le bien du prochain en étant prêt, au sens évangélique, à se donner totalement pour l'autre et à rendre à chacun ce qui lui est du.

On peut distinguer la Charité -comme vertu chrétienne habitée par la Foi- de la seule action de bienfaisance, très louable en elle-même, mais distincte de la vie de Foi. Pour un chrétien, **l'offrande à Dieu d'une action**, sans forcément de fruits apparents ou sans efficacité perçue, demeure un acte de charité **s'il est réalisé par amour du prochain et dans un don de soi-même, en cherchant à faire la Volonté de Dieu**. C'est une invitation à mettre du sens en toute action, en visant plus la qualité (entre autres dans la relation) que la quantité. Notre vie chrétienne, personnelle et communautaire, se doit de vivre toujours plus de la Charité, comme un amour qui vient de Dieu pour nous transformer et nous sanctifier, et offert à notre prochain.

La vie de Charité est donc au cœur de la vie du chrétien. **Il y a un vrai témoignage à vivre cela ensemble** (en paroisse ?), même au-delà du seul charisme ou des compétences que chacun porte. **Le témoignage de communion ainsi donné fait grandir l'unité entre nous**, cœur de la prière du Christ avant Sa passion *« que tous soient un »* [Jn 17, 21]. C'est vrai tant au sein

de nos communautés paroissiales qu'entre communautés chrétiennes (œcuménisme). La convergence des forces de chacun (mutualisation et actions communes) et le travail en réseau permettent d'augmenter l'efficacité de l'action et sa visibilité au service de tous.

- Notre **propre fragilité ou nos pauvretés** nous rappellent aussi qu'à travers nos actions, parfois humbles ou cachées, **la puissance de l'Esprit se fait sentir** ainsi que la proximité de Dieu. Le chrétien n'agit donc pas de ses propres forces mais sous l'action de l'Esprit Saint qui vient faire en nous "toutes choses nouvelles". Ce travail de la grâce garantit la fécondité des actions, détourne de tout orgueil, et souligne l'appartenance à un même Corps, l'Église.

- **Un des fruits de la Charité est la joie** soulignait déjà saint Paul [Ga 5, 22] : joie de donner, joie de se donner, joie d'œuvrer ensemble pour les autres, joie de vivre de la charité et joie d'en témoigner... Nous pouvons expérimenter cela, seuls ou en paroisse, en participant aux "œuvres de Miséricorde" ou à la solidarité en acte. Nos communautés sont là aussi pour mettre cela en œuvre dans l'élan de la parole de Jésus : *« Ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »* [Mt 25, 40].

> *« De par sa nature l'amour chrétien est prophétique, il accomplit même des miracles, il n'a pas de limite : il est pour l'impossible. L'amour est avant tout une façon de concevoir la vie, une façon de la vivre. Eh bien, une Église qui ne met pas de limite à l'amour, qui ne connaît pas d'ennemis à combattre, mais seulement des hommes et des femmes à aimer, est l'Église dont le monde a besoin aujourd'hui »* [Léon XIV, *Dilexi Te*, n° 120].
>
> *« Il n'est pas possible d'oublier les pauvres si nous ne voulons pas sortir du courant vivant de l'Église qui jaillit de l'Évangile et féconde chaque moment de l'histoire »* [Léon XIV, *Dilexi Te*, n° 15].